



Le GCCP lance un nouveau service innovant pour ses adhérents : une centrale d'achats. Il s'agit d'offrir l'accès à un site internet unique pour accéder à des tarifs négociés sur l'ensemble des frais généraux : du crayon jusqu'au véhicule utilitaire en passant par la téléphonie ou les titres restaurants. Ce nouveau service est créé en partenariat avec un spécialiste des achats groupés, « Achat Centrale », qui travaille depuis plusieurs années avec une trentaine d'entreprises du GCCP et entretient des relations privilégiées avec les fournisseurs pour obtenir les meilleurs tarifs et services du marché.

La Centrale d'Achats du GCCP ouvre ses portes le 7 septembre, elle est exclusivement réservée aux adhérents du GCCP et accessible à cette adresse : www.centrale-gccp.fr.

Faisons le point sur son fonctionnement et ses avantages avec le Directeur Associé d'Achat Centrale, Alexis RAYMOND, et un utilisateur de ses services, Sébastien MARTY, PDG de CEPRIM.

Les explications d'Alexis RAYMOND, Achat Centrale

Quel est le principe de fonctionnement de la Centrale du GCCP ?

Le nouveau site du GCCP est une version déclinée de notre site, achatcentrale.fr. Il repose donc sur les mêmes principes. C'est simple : les entreprises restent indépendantes mais bénéficient d'un groupement d'achats pour réduire les coûts de leurs frais généraux. Aujourd'hui, « Achat Centrale » compte environ 1 200 entreprises clientes, ce qui nous permet de véritablement peser auprès des fournisseurs.

La Centrale du GCCP bénéficiera de cette puissance pour proposer à ses membres des tarifs négociés et des services comparables à ceux des Grands Comptes. Nous proposons en moyenne des remises jusqu'à - 40 % sur la téléphonie, - 37 % sur les véhicules utilitaires, - 50 % sur les fournitures de bureaux, des tarifs de grossistes sur les ordinateurs, - 48 % sur les copieurs... En moyenne, une entreprise du bâtiment de 20 salariés peut économiser 15 000 euros par an.

Au-delà de ces avantages, le site permet également de centraliser toutes les informations liées aux achats via un outil de communication innovant qui regroupe tout les échanges et demandes dans un seul et même endroit. Chaque adhérent possède également un tableau de bord pour recenser tous ses contrats en cours avec les fournisseurs. Lorsqu'ils arrivent à échéance, il reçoit une alerte, ce qui permet d'éviter les tacites reconductions.

Quels sont les types d'achats concernés par le site ?

Tous les achats non stratégiques liés au fonctionnement quotidien d'une entreprise : fournitures de bureau, informatique, télécom, services généraux, transport, titre restaurant, mutuelle. Notre catalogue compte plus de 650 produits, vendus par une quarantaine de fournisseurs, comme Bruneau, Bouygues télécom, Toshiba, Chèque de Table, BP, Desautel, Socotec...

Comment vont se dérouler les achats par l'intermédiaire de la nouvelle Centrale du GCCP ?

Il suffit à l'entreprise de créer son compte sur

www.centrale-gccp.fr ou de nous contacter au 01 47 38 74 52 et de décider quels sont les collaborateurs qui peuvent l'utiliser.

Les membres ont alors accès à notre catalogue pour acheter, via le site, tous les articles dont ils ont besoin, directement auprès de nos partenaires : qu'il s'agisse de crayons ou d'un photocopieur.

De plus, nous avons un rôle de conseil.

Si l'acheteur le souhaite, il peut nous contacter par téléphone ou par messagerie pour nous demander des informations complémentaires sur un produit. Nous sommes là pour l'accompagner dans ses achats et lui proposer des produits correspondant réellement à ses besoins. Les membres du GCCP peuvent ainsi se concentrer sur les achats de leur cœur de métier ! De notre côté, si nous ne savons pas évaluer les caractéristiques ou le prix du cuivre ou du zinc, nous connaissons les spécificités des offres existantes en téléphonie, en copieurs, en informatique, etc. Cette expertise va également nous permettre d'alerter une entreprise si un achat passé directement en ligne ne semble pas convenir à ses besoins. C'est une sécurité, tout comme le suivi que nous proposons car nous sommes toujours là, même une fois l'achat effectué. Ainsi, en cas de problème, nous entrons directement en relation avec le fournisseur. Contrairement à une entreprise seule, nous faisons le poids pour trouver des solutions et des terrains d'entente !

Quels sont les avantages d'un site dédié aux membres du GCCP ?

Le nouveau site www.centrale-gccp.fr est uniquement réservé aux membres du GCCP. Leur adhésion au service est gratuite et leur ouvre un accès complètement libre à nos offres, ciblées en fonction des besoins spécifiques liées à leurs activités. Nous envisageons d'ailleurs de proposer de nouveaux produits, comme des locations d'échafaudages par exemple.

Le témoignage de Sébastien MARTY, CEPRIM

PDG de CEPRIM, entreprise employant 110 collaborateurs spécialisés en chauffage, climatisation, plomberie et couverture, Sébastien MARTY utilise les services d'Achat Centrale depuis quelques mois.

Pourquoi avez-vous fait appel aux services d'Achat Centrale ?

Tout a commencé avec un projet de renouvellement de notre téléphonie fixe.

En passant par Achat Centrale, j'ai pu réaliser 25 % d'économies par rapport à ce que proposait mon prestataire habituel. Ensuite, nous sommes passés par le site pour les fournitures de bureau. Ce sont de petits achats mais qui, au final, représentent un budget important.

Quels sont les avantages ?

Un gain financier, bien sûr, mais pas seulement. Cela représente également un gain de temps et une sécurité. Nous avons l'assurance que nos collaborateurs achètent au meilleur prix, sans avoir à perdre de temps à comparer les offres de différents fournisseurs. De plus, nous sommes sûrs de bénéficier de produits correspondant réellement à nos besoins. Pour la téléphonie, un représentant d'Achat Centrale était là à notre premier rendez-vous avec le prestataire. Il a pu nous orienter vers la technologie la plus adaptée à nos activités. Et, maintenant, si l'on rencontre le moindre problème, nous savons que nous pouvons contacter Achat Centrale qui assurera le suivi de nos réclamations. C'est un point essentiel pour nous.

Comment vos collaborateurs ont-ils accueilli ce nouveau service ?

Très bien. Le site est très simple à utiliser et rapide à prendre en main. Il facilite vraiment le travail des collaborateurs et leur permet de gagner beaucoup de temps.

Que pensez-vous de la mise en ligne de la Centrale du GCCP ?

C'est une excellente initiative pour tous les membres du GCCP.

Plus nous serons nombreux à l'utiliser, meilleurs seront les prix et le suivi offerts par les prestataires.